

3

INFO MUNICIPALE
Création d'un jardin
du partage

5

INFO MUNICIPALE
Prochains travaux sur
la commune

11

CULTURE & LOISIRS
Un Palletais médaillé

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE / FÉVRIER 2022



La Gazette du Pallet



p.7

Accueil de loisirs

**Zoom sur le projet
« Echomobile »**





Edito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Le Pallet a toujours été un élément moteur pour la culture, c'est pourquoi nous n'avons pas hésité à participer au projet « Echomobile » proposé par la CCSL, en collaboration avec des street artistes professionnels et reconnus.

L'objectif est de construire un parcours artistique qui s'appuie sur le territoire et ses acteurs. Dans chaque commune, des ateliers et une création sur bâtiment auront lieu. L'idée est à la fois de faire de la pratique artistique et d'impliquer également les communes dans le choix d'une œuvre.

Les visuels créés sur toute la CCSL vont donner ensuite lieu à un jeu de piste. Le but sera, en glissant des indices sur chaque œuvre, d'inciter le public à se déplacer pour les découvrir.

Pour notre commune, ce sont les jeunes du moulin qui ont été retenus pour porter ce projet. Le choix du mur arrière du bar du football, de par sa visibilité depuis la départementale, et de sa position proche du « city park » est stratégique. Une première étape a permis aux enfants de découvrir les œuvres artistiques créées dans l'enceinte de l'ancien hôpital du Loroux-Botttereau, résidence de street artistes en 2021. La seconde étape sera une rencontre pour la création de l'œuvre entre les jeunes du moulin et l'artiste Ador*, qui leur présentera sa pratique et l'histoire du street art. Les jeunes donneront leurs idées de dessin, l'artiste fera des croquis (voir article détaillé).

Nous vous indiquerons la date de réalisation finale pour que les Palletais qui le souhaitent puissent assister au travail du graffeur. Dans ces temps difficiles, la culture se doit de reprendre des couleurs. À nous de la soutenir. Prenez soin de vous et de vos proches.

Christian Pellouet

Adjoint à la communication et à la culture

* Né à Philadelphie, Ador est un artiste très reconnu dans le monde du street art nantais, et prend de l'ampleur sur la scène nationale. Son nom vient rappeler quelque chose d'enfantin et coloré. Passionné de dessin depuis toujours, il s'est rapidement tourné vers la rue comme support de prédilection. Le mur comme support idéal pour donner libre cours à son imagination, échanger et communiquer avec les gens. Ses univers sont décalés, et l'esthétique de ses œuvres est rapidement identifiable.

Ça s'est passé au Pallet...



...et bientôt

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU
04/02	Assemblée générale du club Pétanque Loisirs Palletais	Salle polyvalente de loisirs
05 et 06/02	Vide-dressing enfants par les Relayeuses du vignoble	Salle polyvalente de loisirs
09/02	Permanence du Solibus	Parking d'Amarante, rue Saint-Vincent
10/02	Rencontre avec l'entreprise de tiny houses, Baluchon	Bibliothèque, place de l'Eglise
12/02	Permanence des élus municipaux	Mairie, rue Saint-Vincent
14/02	Date limite de dépôt des articles pour la gazette de MARS 2022	
19, 20, 25, 26, 27/02	Représentations de la pièce « Fallait pas les agacer ! »	Théâtre du Pallet, 5 rue Saint-Etienne
23/02	Permanence du Solibus	Parking d'Amarante, rue Saint-Vincent
26/02	Atelier de création de cosmétiques	Bibliothèque, place de l'Eglise
26/02	Permanence des élus municipaux	Mairie, rue Saint-Vincent

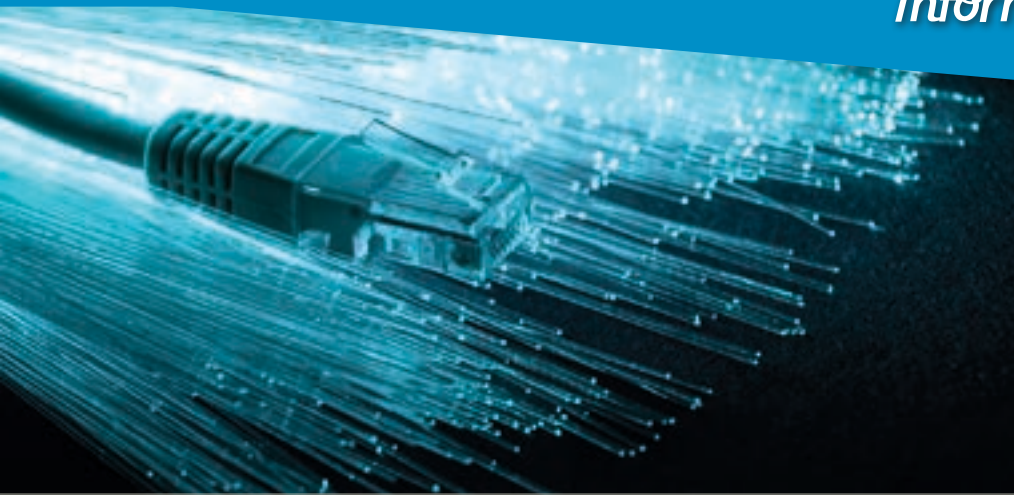
Et tous les samedis retrouvez le marché du Pallet derrière l'église.

8h30-13h00



www.lepallet.fr

« La Gazette du Pallet » Mensuel édité par la mairie de Le Pallet - Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - BP 1 - 44330 LE PALLET Tél : 02 40 80 40 24 - Fax : 02 40 80 42 48 - contact@mairie-lepallet.fr
 Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet - Direction de la rédaction : Christian PELLOUET
 Rédacteur en chef : Raymond GEFROY - Service communication : Gladys CHAUMONT - Création et maquette : Agence ARKÉTYPE - Impression : Editée à 1 530 exp. le 01/2022 par l'imprimerie Souchu - Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



Déploiement de la fibre optique

Le Pallet bientôt connecté au très haut débit

Pour garantir l'égalité d'accès à l'internet en centre-ville comme en milieu rural, le département de la Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires. Il intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 prises situées en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande avec l'objectif de raccorder 100 % de la Loire-Atlantique d'ici 2025.

La commune du Pallet va bénéficier prochainement de ces travaux d'aménagement numérique. D'ici 2024, la totalité des habitants et entreprises pourra en profiter. Une fois éligibles, les Palletais qui souhaitent bénéficier de cette technologie, pourront s'abonner auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

Le calendrier prévisionnel du très haut débit au Pallet

Premier trimestre 2022 : début des travaux sur la commune (notamment dans les quartiers de la Cognardière, Pé de Sèvre, Port Domino, la Jeannière, rues de la Sèvre et de la Vallée) + installation du shelter, place de l'Eglise.

• Été 2022 : les premiers locaux seront éligibles à la fibre optique.

- Fin 2022 : raccordement possible pour 639 locaux.
- 2023 : 524 nouveaux locaux éligibles à l'est de la commune.
- 2024 : raccordement des 480 locaux restants. 100 % de la commune sera alors éligible au très haut débit.

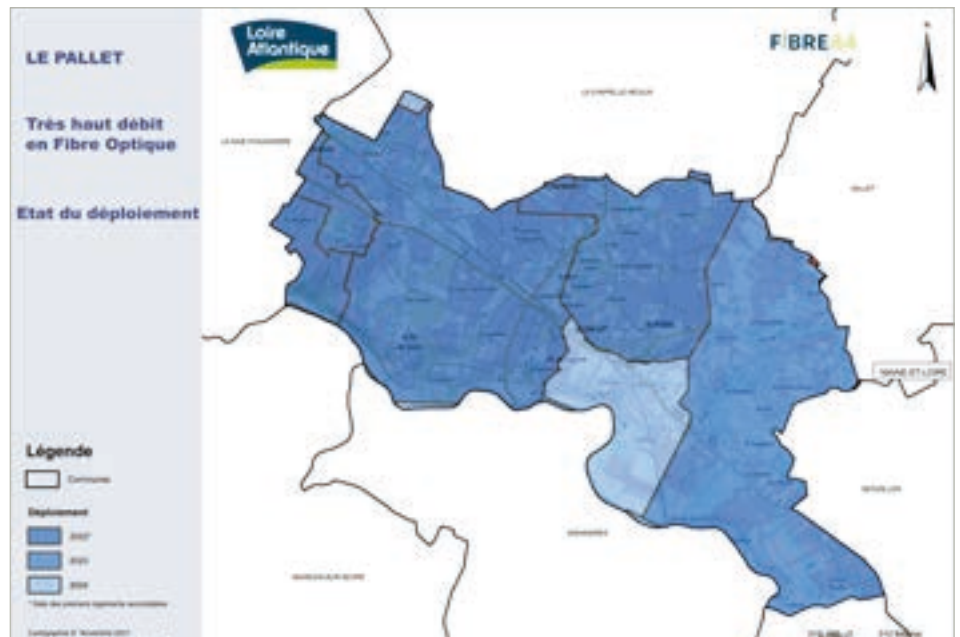
La fibre optique, pour quoi faire ?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux... De plus en plus d'objets sont connectés en simultanée sur les box internet et nécessitent un débit important. Différente de l'ADSL qui utilise les lignes téléphoniques en cuivre, la fibre optique est un fil en verre qui propage la lumière. Elle permet de transmettre les données à très haut débit. Le réseau de fibre optique est aujourd'hui celui qui offre les meilleures performances.

À titre d'exemple, temps de chargement d'un fichier de 5 go :

- 1h23 avec une connexion ADSL 8 Mbit/s,
- 80 secondes avec une connexion fibre optique 500 Mbit/s.

Pour tout savoir sur le déploiement de la fibre optique, rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr ou contactez le 0 800 80 16 44. Des plaquettes d'informations sont également disponibles en mairie.



Environnement

Le jardin du partage s'installe au Pallet

Issue des échanges de la réunion du comité consultatif Environnement du 25 mai 2021, l'idée d'un jardin à partager a germé, s'est développée et aujourd'hui, se concrétise. Une convention établie

avec le propriétaire Jean Bosseau, permet d'accueillir sur sa parcelle, située aux Claircontres, les deux écoles de la commune et une association



nouvellement créée « Le Pallet jardine et partage ». Les aménagements se mettent en place pour permettre rapidement semis et plantations, avec l'installation d'une clôture et de bacs potagers réalisés par les services techniques. Prochainement, un cabanon et une réserve d'eau seront installés pour compléter le tout. Les écoles et l'association préciseront leurs objectifs et leurs fonctionnements.

Partenariat

Convention avec la chambre d'agriculture

En 2018, la chambre d'agriculture des Pays de la Loire a réalisé un diagnostic agricole sur le territoire de la commune du Pallet. Celui-ci a permis de dresser quelques pistes de réflexions face à des préoccupations importantes en termes d'aménagement du territoire, en particulier le territoire viticole.

La commune souhaite poursuivre le travail réalisé en agissant avec les propriétaires, exploitants ou candidats à l'exploitation des parcelles pour leur reconquête ou leur revitalisation dans les zones de projets agricoles qui auront été préalablement définies sur le territoire communal.

A ce titre, une convention de partenariat avec la chambre d'agriculture des Pays



De gauche à droite : Laurent Bouchaud, référent communal du Pallet, Xavier Rineau, adjoint à l'Urbanisme, Joël Baraud, Maire du Pallet, Alain Bernier, Président de la chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique, Jean-Philippe Arnaud, conseiller en développement territorial de la chambre d'agriculture. Crédit photo : Gérard Friot.

de la Loire a été signée le jeudi 13 janvier dernier.

L'objectif est de définir des zones de projets agricoles dans le territoire communal et y conduire des actions à l'égard des propriétaires, des exploitants ou de candidats à l'exploitation des parcelles pour les reconquérir ou les revitaliser. Suite à une 1^{ère} réunion, le 12 juillet 2021, des exploitations agricoles présentes sur le territoire communal,

3 zones de projets agricoles et des orientations pour chaque zone ont été définies. Un plan d'action a été élaboré en vue de répondre aux attentes exprimées.

Le coût global de ce partenariat s'élève à 11 288,80 € HT. La chambre d'agriculture en prendra à sa charge 20 % et la commune le reste (80 %) soit 9 031,04 € HT.

Décès

21/12	Emile CAILLER	19 rue des Templiers
-------	---------------	----------------------

Déclarations de travaux

17/12	11 rue des Templiers	Fenêtre de toit
17/12	6 impasse de la Cantrie	Maison d'habitation
17/12	2 rue de la Margerie	Maison d'habitation
17/12	10 le Pré Naud	Maison d'habitation
22/12	8 impasse de la Pierre Percée	Maison d'habitation
22/12	9 rue de la Margerie	Maison d'habitation
22/12	2 impasse de la Pierre Percée	Maison d'habitation
22/12	10 rue de la Margerie	Maison d'habitation
22/12	4 impasse de la Pierre Percée	Maison d'habitation
22/12	9 rue du Chaintreau	Maison d'habitation
23/12	Le Perray	Travaux sur construction existante + abri de jardin
24/12	2 impasse de la Ramée	Maison d'habitation
30/12	10 rue Amiral de la Galissonnière	Création d'une rampe d'accès
04/01	15 rue de la Floraison	Mise en place d'un portail
05/01	7 le Perray	Modification des ouvertures + abri de jardin + clôture
07/01	111 la Jeannière	Abri de jardin
07/01	109 la Maisonneuve	Abri de jardin
10/01	3 rue des Hortensias	Fermeture d'un carport
12/01	78 le Bois Lambert	Pose de panneaux solaires
12/01	1 chemin des Landes Garnier	Piscine
14/01	1 chemin des Vignes Madame	Rénovation de la clôture + pose d'un portail

Nouvel équipement

Installation d'un défibrillateur

Un défibrillateur a été installé en janvier près de l'entrée du musée. Accessible 24h/24, ce dispositif médical peut être utilisé par tous, aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque et augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardiorespiratoire. Prochainement, la commune sera équipée de deux autres défibrillateurs, l'un du côté de la mairie, l'autre du côté de la bibliothèque.



Le saviez-vous ?

L'application mobile « Staying Alive » recense les défibrillateurs où que vous soyez, permet facilement d'en signaler de nouveaux et vous apprend les gestes qui sauvent.

Urbanisme

Les obligations en matière de travaux

Les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, de modifier une façade ou une enseigne, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire. Pour tout renseignement concernant les travaux que vous envisagez de réaliser, nous vous invitons à contacter le service Urbanisme de la communauté de communes au 02 51 71 54 70.

Nouveauté 2022 :

Depuis le 3 janvier, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées directement en ligne sur le site urbanisme.cc-sevreloire.fr, rubrique « Guichet unique ».

Infirmières du Pallet

Modification des permanences

Les infirmières du Pallet vous proposeront à partir du 8/02 des permanences supplémentaires les mardis et vendredis matin de 8h00 à 8h30 en plus de celles du lundi au vendredi de 12h00. Vous pouvez y venir sans rendez-vous.

« N'hésitez pas à venir nous voir pour des prises de sang, petits pansements, tests PCR, vaccins (sauf anti-Covid), etc. Nous réalisons toujours des soins à domicile sur rendez-vous. Je vous rappelle nos coordonnées : cabinet situé au pôle santé, 6 rue Prosper Mérimée, tel : 06 33 26 36 05. A bientôt si vous avez besoin de nos soins ! ».



Info travaux

Prochainement sur la commune

Chemin de la Fuie

Dans le cadre des travaux d'aménagement du lotissement des « Terrasses de Sèvre » et de son raccordement électrique, l'entreprise Trapelec, missionnée par Enedis, va intervenir chemin de la Fuie, entre le Clos des Ajoux et la rue de la Rochelle.

A compter du mardi 8 février et jusqu'au vendredi 11 février, ce tronçon sera fermé à la circulation 24 heures sur 24. Une déviation sera mise en place par l'entreprise pour que les accès aux propriétés soient toujours possibles.

Afin de générer le moins de nuisances possibles, nous avons demandé à l'entreprise de privilégier une période de vacances scolaires et de non collecte des déchets. Merci de votre vigilance et de votre compréhension.

Feux tricolores passage à niveau

Les feux tricolores du passage à niveau rue Amiral de la Galissonnière seront remis en fonctionnement pendant les vacances scolaires de février pour de nouveaux tests.

Déplacement de l'aubette de car « Saint-Vincent » et de l'abri-vélos

Suite au déplacement de l'arrêt de car « Saint-Vincent » devant l'accueil périscolaire, rue Prosper Mérimée, l'aubette et l'abri-vélo vont être également déplacés.

Columbarium Sainte-Anne

Des travaux d'agrandissement du columbarium, dans le cimetière Sainte-Anne, sont prévus à partir de fin janvier. Ce sont donc 13 cavurnes et 6 cases de

columbarium qui s'ajoutent à l'existant. Des travaux d'aménagement paysager seront prévus au printemps pour embellir ce nouvel espace.

Signalétiques

De nouvelles signalétiques vont être installées sur la commune :

- pour l'entreprise Castel : une signalétique va être posée pour mieux diriger les camions vers l'entreprise et limiter les passages intempestifs dans les villages attenants ;
- pour les associations de la ludothèque et du modélisme naval qui ont échangé leurs locaux ;
- pour le lotissement des Censives, à la demande des riverains.

Voirie

Suite à la réunion de quartier qui s'est tenue début décembre à la Cognardière et sur demandes de riverains, un test de sens unique va être mis en place, rue des Palmiers et rue des Hortensias, à partir du 1^{er} février pour une durée de 3 mois minimum, pour en évaluer l'impact.



Accompagnement social

Le Solibus s'installe au Pallet

Le Solibus propose une offre de médiation et d'accompagnement social. Dans un camion aménagé en bureau, vous pouvez venir remplir un dossier administratif, scanner un document, demander des conseils pour une recherche de logement ou d'emploi, rencontrer une infirmière...

Les permanences se tiendront les mercredis 9 et 23 février, de 14h00 à 16h00, rue Saint-Vincent, parking de l'artisan-fleuriste Amarante. Bon à savoir : les équipes se déplacent également à domicile sur rendez-vous.

+ d'infos

Mail : solibus@asbl44.com

Tél : 06 74 77 44 20

Le Solibus est un service gratuit proposé par le service ASUR de l'Association Saint Benoit Labre.



Expression plurielle

Le mot de la minorité

Février est là, avec son ambiance feutrée hivernale, partie émergée d'un fourmillement de la nature se préparant à la renaissance du printemps. Comme elle, nous sommes à œuvrer, invisibles mais efficaces à des propositions pour l'amélioration de notre belle cité qui augmente en population et doit répondre aux attentes de ses habitants.

Vos élus Le Pallet Avec Vous sont donc présents pour vous écouter et réfléchir à des solutions dans votre quotidien. Ainsi, force de proposition mais sans canal audible de diffusion - la presse libre restant sourde à notre appel - nous sommes toujours à votre disposition pour échanger :

- en présentiel, dans le respect des gestes barrières à nos permanences les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois (2 rue de l'Hermitage au Pallet),
- par écrit, même adresse,
- par courriel lepalletavecvous@francemel.com,
- par les réseaux sociaux [Lepalletavecvous!](https://www.facebook.com/lepalletavecvous/),
- par téléphone au 06 25 28 28 72.

Actuellement, la majorité propose la construction, en face de la mairie, d'un building de 3 étages, défigurant le centre bourg et ne s'inscrivant pas dans notre cité chargée d'histoire. Il ne tient pas compte ni du voisinage, ni des besoins d'aujourd'hui. Notre étude est plébiscitée à chacune de ses présentations. Elle propose l'installation d'une surface commerciale avec parking en substitution du restaurant scolaire actuel,

inadapté. Celui-ci sera redimensionné et construit près de l'école publique répondant aux besoins.

Aussi, nous demandons au groupe majoritaire :
• Un débat lors d'une soirée où les projets seront exposés afin de concrétiser la promesse électorale d'une démocratie participative et une votation citoyenne,

Et proposons :

- Des rencontres à la demande et en porte à porte pour un futur plus respectueux de l'environnement et en faveur de l'enfance, de la jeunesse, des associations et du bien-être raisonné. 2022 faites-vous entendre, donnez votre avis : www.change.org/lepalletavecvous-centrebourg1

Le Pallet Avec Vous !

Le mot de la majorité

Utopie : définition : vue politique ou sociale qui ne tient pas compte de la réalité.
Synonymes : chimère, illusion, mirage, rêve.

Le 29 novembre dernier, lors du comité consultatif dédié au déménagement de la supérette, c'est en utilisant ce qualificatif que la minorité présente, évoquait son projet alternatif. Ce même projet, qu'elle essaye, maintenant, de faire piteusement partager. Admettez que l'on est en droit de s'interroger !

A grands renforts d'inexactitudes et de mensonges, certains ne reculent devant rien pour tenter de discréditer un projet structurant, au service de tous les Palletais, préférant agiter le chiffon rouge de la peur comme seule véritable proposition.

Désinformation, quand tu nous tiens !
Malraux a dit « *Tout ce qui nous élève nous*

réunit ». Nous ne nous réunirons donc pas. Même un petit building avec trois étages, s'avère trop haut pour nous. Plus sérieusement, nous ne faisons que respecter très largement le règlement d'urbanisme de notre commune, et les contraintes qui nous sont imposées en matière de gestion de l'espace. En l'occurrence, ne sont prévus et ne s'élèveront que des rez-de-chaussée avec un étage, voire deux sur une partie seulement du bâti. Un point c'est tout.

Nous savons que la polémique n'est pas votre tasse de thé, rassurez-vous, ce n'est pas la nôtre non plus. Pour autant, nous ne pouvons laisser dire ou écrire n'importe quoi, un sujet aussi important pour vous tous, ne peut supporter une quelconque manipulation. A propos de notre territoire, il ne vous aura sans doute pas échappé, que la commune du Pallet, en partenariat avec la chambre d'agriculture régionale se lançait dans une vaste opération à la fois de reconquête, de réorganisation et de mise en valeur de ses espaces naturels et agricoles, au profit de tous les Palletais puisque les mobilités douces et le « produire et consommer local » seront également traités. Une initiative novatrice, unique à ce jour, saluée par de nombreux observateurs et qui a n'en pas douter fera des émules très rapidement. Une initiative sur laquelle notre minorité a trouvé bon de s'abstenir !

A l'heure où la nature a pris ses quartiers d'hiver, où elle s'autorise un peu de repos et en douceur reprend ses esprits afin d'apporter tout ce qu'elle a de meilleur, nous le souhaitons pour nos viticulteurs. Nous nous proposons d'adopter la même quiétude et la même bienveillance dans notre action.

L'ensemble du groupe majoritaire vous souhaite une très belle année 2022.



Accueil de loisirs

Zoom sur le projet « Echomobile »

En 2021-2022, la communauté de communes, via son PCT (Projet Culturel de Territoire), organise une action de médiation et de création d'œuvre de street art.

Ce projet est décliné pour chaque commune de la CCSL. Pour le Pallet, il a été décidé de composer une œuvre d'art avec un groupe de Tween (ados de 10 à 13 ans). Cette œuvre sera visible à partir du mois de mai, à proximité du terrain multisports. Elle fera partie d'un ensemble d'œuvres réalisées dans chaque commune de la CCSL qui donnera lieu à un jeu de piste à partir de l'été 2022.



Pour les jeunes, la 1^{ère} étape du projet leur a permis de suivre, mercredi 22 décembre dernier, une visite guidée, et privative de l'exposition des œuvres réalisées par une résidence d'artistes de street art dans l'ancien hôpital du Loroux-Bottereau. Ces œuvres magnifiques et monumentales sont présentées dans l'écrin des anciennes salles situées sous

un patio : chambre, cuisine, infirmerie, salle à manger... Chaque artiste y a émis son œuvre en « écho » à son espace... Les jeunes étaient ravis et ont hâte de rencontrer l'artiste qui les initiera à son art aux vacances de février.

En effet, la 2^{ème} étape du projet consiste en la rencontre avec l'artiste et la création du visuel, le mercredi 9 février à 14h00 au moulin.

L'artiste Ador viendra présenter sa pratique, mais aussi l'histoire du street art. Les jeunes seront ensuite invités à donner leurs idées pour la fresque pour laquelle l'artiste réalisera le croquis. Les enfants pourront s'essayer au graff sur un cellograft ou sur un carton (qu'ils pourront ramener chez eux). Cet atelier est ouvert



aux Tween, même s'ils n'ont pas pu visiter l'exposition au Loroux, sur inscription par mail à tween@mairie-lepallet.fr.

Toutes les infos sur le projet : www.lefestivallecho.com.

Retour sur les vacances de fin d'année

Lundi 20 décembre : les enfants qui ont été privés d'activité aquatique lors du séjour d'été se sont retrouvés à l'occasion d'une expérience sensorielle unique à Saint-Sébastien-sur-Loire ! Comme souvent pour les sorties des pré-ados, nous avons favorisé un transport en tram-train pour nous rendre tous ensemble sur le site de « Sensas ». Les enfants ont pu faire appel à leurs 5 sens pour résoudre des énigmes qui permettent de financer



les projets d'une association orientée sur les différents handicaps physiques.

Mardi 21 décembre : l'accueil de loisirs a profité d'un spectacle de Noël « Le Roi Bolet et l'arbre magique », mêlant conte, musique et théâtre d'ombre sur le thème de la forêt. Les plus grands enfants du multi-accueil Tchou Tchou ont pu découvrir l'accueil de loisirs en participant au spectacle. Les Tween, quant à eux, sont allés patiner et flâner à Nantes l'après-midi et en soirée.



La vie de l'école Astrolabe

La nature à l'honneur

L'école Astrolabe bientôt au jardin !

Au début du mois de janvier, le jardin mis à disposition par la commune et partagé par l'association « Le Pallet jardine et partage » et les écoles a été clôturé. Des bacs potagers ont également été installés. Nous remercions vivement les services techniques pour leur aide précieuse dans la mise en place de ce jardin et sa clôture, car c'est le point de départ de l'aventure au potager !

Comme prévu dans le projet de l'école, tous les élèves de l'école vont bientôt pouvoir investir les lieux.

Les enfants de maternelle vont semer, planter et voir se transformer le jardin au fil des saisons, tandis que les CP et CE agrémenteront le potager de plantes aromatiques, arbustes et fruitiers, et créeront des refuges pour les insectes, des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux. Rendez-vous au printemps !

Le projet nature en cycle 3

En novembre, Tamara est venue dans les 3 classes de CM1-CM2 pour nous aider à mettre plus de végétation dans la cour. Nous devons travailler sur un plan de l'école. Sur ce plan, nous avons mis les arbres et la végétation en vert. Nous avons mis la terre en gris et placé les grillages et les murs. On a aussi placé différents endroits : ceux de jeux, de discussion, pour courir, pour lire... Elle nous a donné un questionnaire pour noter ceux où nous voulions mettre de la végétation. Tamara a aussi participé au conseil des élèves du 24 novembre 2021 pour tout expliquer.

Pour la séance prochaine, en janvier, nous devons donner nos idées pour mettre plus de verdure dans la cour.

Opération nature propre !

Le thème de l'année à l'école est la nature et nous souhaitons nettoyer la nature et notre environnement proche. Le mercredi 15 décembre, notre classe a donc décidé de ramasser les déchets autour de l'école et autour des équipements sportifs. Nous avons ramassé 5 gros sacs noirs de déchets divers en moins d'une heure !

Nous ne pensions pas en récupérer autant. Nous avons été tristes de trouver tous ces déchets et nous avons été en colère car c'est trop facile de jeter dans la nature. Nous aimerions que notre commune soit propre. N'oubliez pas qu'il existe des poubelles, des déchetteries et des conteneurs. Nous vous remercions.

Inscriptions à l'école publique Astrolabe

Vous souhaitez visiter l'école publique Astrolabe et connaître son projet éducatif ? Vous voulez inscrire votre enfant pour la rentrée 2022 ?

Prenez contact pour un rendez-vous et une visite avec le directeur Christophe Barillot à ce.0440748z@ac-nantes.fr ou au 02 40 80 47 93.

APE Astrolabe

A vos agendas !

En cette nouvelle année qui commence, les membres de l'APE Astrolabe adressent à tous les Palletais et particulièrement aux enfants, familles et enseignants de l'école Astrolabe, leurs meilleurs vœux pour 2022. La rentrée de janvier a, une nouvelle fois, été chahutée par le contexte sanitaire et les caprices de ce nouveau variant... mais nous espérons vivement le retour des jours heureux et des moments de convivialité !



C'est pourquoi toute l'équipe travaille à la préparation de deux manifestations, alors sortez vos agendas et réservez déjà ces 2 dates :

- **Le dimanche 3 avril** pour une nouvelle RandOrientation. Venez, en famille ou entre amis, arpenter les jolis sentiers de notre commune au travers d'une balade ludique. Le Troc-Livres sera associé à cet événement et tous les écoliers palletais seront invités à venir échanger livres, BD et albums.
- **Le samedi 2 juillet**, nous nous retrouverons, petits et grands, enseignants, familles et amis pour la traditionnelle fête de l'école.

Vous souhaitez nous prêter main forte, manier les outils comme personne, être le roi ou la reine de l'organisation ou vous avez des idées plein la tête alors n'hésitez plus et contactez-nous, ces fêtes n'en seront que plus belles !

La vente de chocolats, dernière action de l'année 2021, a été un succès. Merci pour votre généreuse participation ! Les bénéfices seront reversés à l'école et participeront au financement des projets scolaires.

Au plaisir de vous retrouver très vite !



Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

Une nouvelle fresque dans la classe de GS-CP

Pour l'épiphanie, les élèves de GS-CP posent, tête couronnée, devant la fresque qu'ils ont réalisée. Après avoir observé plusieurs œuvres de Karla Gérard, les élèves ont conçu leur propre fresque en s'inspirant de la technique de l'artiste. Ils ont commencé par tracer les grandes lignes au crayon de bois avant de les repasser et les remplir de signes graphiques à l'aide de craies grasses. La dernière étape a été le remplissage de chaque zone à l'encre colorée.

Karla Gérard est une artiste peintre américaine. Ses œuvres représentent des paysages uniques, des arbres, des animaux ou des maisons. Son travail est caractérisé par des compositions très colorées et des

signes graphiques (points, cercles, traits, vagues, spirales, ...).

Toujours plus de nature à St-Jo : on observe les oiseaux et on en prend soin. Opération « exposés sur les oiseaux » pour les CE2-CM1

Lors de la sortie nature dans le parc du Plessis, Dominique a éveillé notre curiosité en nous parlant du pipit farlouse, du gobe-mouche, du pic épeiche et d'autres encore... Les recherches effectuées ont permis d'apprendre des informations très intéressantes sur les oiseaux qui nous entourent mais qui sont parfois bien difficiles à apercevoir et à identifier.

C'est l'hiver ! Sur la cour de récréation, il fait froid. Et qu'en est-il pour les oiseaux ?

En partant de ce constat, la classe de

Pascale (moyenne section) a décidé d'apporter une aide aux oiseaux avec des ateliers de création de boules de graisse. Comme pour toute recette, nous avons recherché les ingrédients et les ustensiles qui nous seront utiles. Pour les ingrédients, de la graisse végétale et des graines de



tournesol ont été nécessaires. Afin de confectionner la boule de graisse, des petites pommes de pin ont servi de base. Et comme dans tout atelier de cuisine, des couteaux, des petites cuillères, des bols et des contenants ont été utilisés pour faciliter l'atelier.

La partie la plus surprenante pour les enfants a été le modelage de la boule de graisse sur la pomme de pin. Les enfants ont pu verbaliser les sensations tactiles qu'ils ont expérimentées. Après avoir ajouté les graines de tournesol, les enfants ont admiré leur création et écouté les conseils pour la placer à l'endroit idéal dans leur jardin.

Et voilà, un petit coup de pouce pour les oiseaux qui peut se poursuivre ensuite à la maison !

Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia

Bonjour les amis ! Bonne année à tous et surtout bonne santé !
Pendant les vacances, le Père Noël ne nous a pas oubliés :
il faut dire que nous sommes vraiment très très sages !
Nous avons plein de nouveaux jeux, les animateurs veulent
nous installer des coins jeux de manipulation. Trop chouette !
En janvier, nous avons fait la galette des rois, c'était très bon,
et nous avons eu plein de reines... Mais comme les petits de
l'école Astrolabe ne pouvaient être avec nous, on recommencera
pour eux dès que l'on pourra...

Si non, nous continuons à bien nous amuser, malgré ce virus qui
est toujours là. Quand nous sommes à la périscolaire, on n'y
pense pas trop, on joue, on dessine, on construit, on colore, on
écoute des histoires ou de la musique et quand il fait beau,
nous allons jouer dehors !

On vous dit : à très bientôt !





Nouvelle activité

Proposition de cours de danse et cours d'anglais

Je suis Becki et originaire de Floride, aux Etats-Unis. Je suis passionnée de danse depuis mon plus jeune âge. J'ai commencé le conservatoire de danse classique à 6 ans, et suis maintenant professeure de danse depuis plus de 10 ans. J'ai déménagé au Pallet il y a 2 ans. Depuis mon arrivée en France, je donne des cours de danse dans plusieurs établissements de la région nantaise, notamment à l'école de danse de Vieilleville et au collège Saint-Joseph de Vallet.

À partir de septembre 2022, je lance mon propre projet au Pallet. Je vais proposer des cours de danse classique, de barre au sol et de modern jazz pour des élèves de tous âges et de tous niveaux. Les cours auront lieu aux Chais de la Cour au Pallet. N'hésitez pas à me contacter à l'adresse becksstudiofrance@gmail.com ou à visiter le site internet www.becksstudiofrance.com si vous souhaitez vous inscrire ou obtenir plus d'informations.

A bientôt !

Les relayeuses du vignoble Vide dressing, les 5 et 6 février



Après une première édition qui a ravi les vendeurs et les acheteurs, les relayeuses du vignoble ont

décidé de réitérer le vide dressing enfants de 0 à 12 ans. Elisa et Justine vous donnent rendez-vous le samedi 5 et dimanche 6 février 2022 de 9h45 à 17h00 pour faire de bonnes affaires (vêtements, jouets, articles de puéricultures...).

Vous souhaitez nous aider ? Vous pourrez déposer vos dons dans la malle prévue à cet effet (brosse à dents, dentifrice, savon ou fournitures scolaires). Sinon vous pouvez retrouver tous les renseignements pour le vide dressing sur notre page Facebook « Relayeuses du vignoble » ou au 06 18 46 23 70.

TAP Théâtre d'Animation Palletais Rendez-vous le 19 février à 20h30 pour la première

Autres dates 20, 25, 26, 27 février et 4, 5, 6 mars (vendredi-samedi 20h30 et dimanche 15h).

Plusieurs façons de réserver :

Sur le nouveau site www.theatrelepallet.fr
Nouveau site – nouvelle façon de réserver. C'est très simple. Plus besoin de créer un compte. Il suffit :

- d'aller sur le site,
- cliquer sur la case réservation (en haut à droite),
- choisir sa séance et le nombre de places (choix des places toujours possible),
- indiquer ses coordonnées,
- bien valider et vous recevrez un mail de confirmation de commande (pas de paiement en ligne).

Par téléphone

au 02 40 80 49 45 (ne pas laisser de message sur le répondeur) :

- lundi - jeudi de 18h00 à 20h00,
- vendredi de 17h00 à 19h00,
- et 1 heure avant chaque représentation.

Sans réservation

C'est possible ! Appelez le 02 40 80 49 45 une heure avant la séance et nous vous renseignerons sur la disponibilité des places ou présentez-vous à la billetterie 45 mn avant le début de la représentation choisie.

Tarifs :

- Adulte : 7,00 €.
- Enfant : (5 à 12 ans) 4,00 €.

Le paiement des réservations se fera uniquement sur place. C'est pourquoi, pour une bonne organisation, nous vous demandons de vous présenter à la billetterie 45 mn avant le début de la séance munis de votre pass et de votre masque.

A noter : ni bar ni vente de gâteau cette année. A bientôt au théâtre !





Un Palletais à l'honneur Un Palletais médaillé

Donner son sang est un acte citoyen courageux et réfléchi. Maurice Bouyer, 88 ans, a œuvré pendant plus de quatre décennies pour offrir le sien bénévolement soit pour soigner, soit pour sauver des vies.

Maurice Bouyer est un être discret, père de six enfants et de nombreux petits-enfants. Il s'est installé dans notre commune suite à son mariage avec une Palletaise.

« A l'époque, nous explique-t-il, je travaillais sur Nantes et j'ai effectué ce trajet en mobylette pendant 7 ans, puis par le train en laissant mon vélomoteur à la gare de Nantes. Un jour sur la route au carrefour de Tournebride, je fus témoin d'un accident. Prévenant les secours et au vu de sa gravité, je n'ai pas hésité à donner mon sang, qui d'ailleurs est recherché car il contient des anticorps (antigènes) naturellement. »

Dès lors, il propose deux fois par an de céder une partie de son sang lors de collectes locales. Ayant atteint une centaine de dons, il reçoit un diplôme et une première médaille.

La médaille pour cent dons c'est la reconnaissance d'une régularité du donneur. Par ce liquide biologique, Maurice Bouyer en a cédé presque 40

litres au cours de son existence, ce qui fait à peu près le sang de 6 personnes (6 à 7 litres).

Il le donnera jusqu'en 1993 ayant atteint l'âge limite des 65 ans. C'est en 2020 qu'il a reçu la médaille de Reconnaissance de la fédération française pour le don du sang, en témoignage de ses 130 actes bénévoles. Fier, Maurice Bouyer peut l'être, d'avoir réalisé cet exploit sans le vouloir vraiment. Fier aussi d'avoir versé son sang pour que d'autres puissent en bénéficier.



Donner son sang

Trois critères doivent être établis : avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé, peser plus de 50 kg. Quand on donne son sang, soit 400 à 500 ml, il se restitue rapidement. Cela ne rend pas malade, ne fatigue pas, n'est aucunement douloureux.

On peut le donner 4 fois par an pour une femme et jusqu'à 6 fois pour un homme, respectant un délai minimum de 8 semaines entre chaque don. En France, il faut 100 000 dons par jour pour soigner les malades. Il y a toujours une collecte près de chez vous.

+ d'infos :
Sur dondesang.efs.sante.fr.

Pétanque loisir palletais Assemblée générale

L'assemblée générale du club « Pétanque Loisir Palletais » se déroulera le vendredi 4 février 2022 à 18h00 à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.

Toutes les personnes intéressées par ce sport convivial sont invitées à venir rejoindre la quarantaine d'adhérents de PLP.



Les Amis des sentiers pédestres de Vallet Randonnées pédestres à venir

- Samedi 5 février - 14h00
La Chapelle-Heulin - 06 37 99 26 01
- Dimanche 20 février - 14h00
Mouzillon - 06 10 66 55 60
- Jeudi 24 février - 14h00
Aigrefeuille - 06 25 89 21 39

+ d'infos :

Téléphoner à l'organisateur.
Le rendez-vous : parking du Champilambart à Vallet pour le covoiturage. Ouvertes à tous.
2 € pour les non-adhérents.

Bibliothèque Programme de février

Rencontre avec Baluchon,
concepteur de tiny houses :
jeudi 10 février à 16h30.
Public : adulte - Entrée libre et gratuite.

Vous souhaitez en savoir plus sur le concept des tiny houses ? Ou vous êtes tout simplement curieux de connaître le principe de ces petites maisons ? Venez à la rencontre de l'entreprise Baluchon implantée au Pallet !



Création de produits cosmétiques
Atelier avec Claire Poirier de la boutique Sakaidé :
samedi 26 février de 10h00 à 12h00.
Public : ados et/ou adultes - Sur inscription (12 places).

Vous avez toujours voulu faire vos propres produits cosmétiques ? Lors de cet atelier, Claire Poirier vous apprendra à faire une crème visage et un baume.



AFFICHAGE LIBRE



N'hésitez pas à suivre les actualités du Pallet sur le Facebook de la mairie ou en vous inscrivant à la newsletter de la municipalité sur simple demande par mail : contact@mairie-lepallet.fr



TOUS LES
SAMEDIS
MATIN

8h30.
13h

derrière l'église

MARCHÉ hebdomadaire
LE PALLET

retrouvez toutes les informations sur notre site www.lepallet.fr
et notre page Facebook : Mairie Le Pallet

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.